

Aide-mémoire du Président – Cinquième réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI – mercredi 30 juillet 2008

Mohammad Saeid Noori-Naeini, Président

État d'avancement des travaux du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI

1) Les membres ont réitéré leur engagement et leur soutien au processus de réforme, notant qu'il était indispensable de réformer pour que la FAO puisse exécuter pleinement le mandat qui lui a été confié. De nombreux membres ont réaffirmé que la réforme devait être assortie de croissance, d'autant que la « réforme dans la croissance » avait été un message important de l'EEI. Le Comité a apprécié la déclaration du Directeur général adjoint de la FAO, le résumé de l'état d'avancement des travaux par sa Présidence et l'engagement affiché par la direction. Les membres ont généralement considéré que les textes élaborés par les groupes de travail et les propositions de la direction sur les éléments d'un cadre stratégique et d'un plan à moyen terme constituaient une base solide sur laquelle le Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI pourrait compléter les propositions indiquées dans le Plan d'action immédiate qui seront examinées à la session extraordinaire de la Conférence. Il a été souligné que chacun devra faire preuve de souplesse pour que les solutions puissent satisfaire la majorité des membres et que le débat devait se poursuivre sans délai et dans un esprit de compromis positif. Les décisions prises à la Conférence devront être appliquées sans retard.

2) Les membres ont abordé un certain nombre de points, dont les suivants :

- a) la gestion des ressources humaines, l'administration financière et les pratiques professionnelles, ainsi que le renforcement des partenariats, surtout avec les institutions siégeant à Rome, sont des domaines qui pourraient être réformés sans attendre la session extraordinaire de la Conférence ou le résultat de l'examen exhaustif;
- b) il ne doit pas y avoir de détournement de ressources des activités techniques de l'Organisation pour financer la réforme. Il faudra donc sans doute faire appel à des ressources extrabudgétaires pour assurer une mise en œuvre rapide en 2009.

3) Des membres ont cité des points qui méritaient selon eux d'être examinés par les groupes de travail. Ces points ont été soumis aux groupes de travail pour examen avant la présentation du projet de sections du Plan d'action immédiate au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI, qui en débatta.

4) La direction est convenue de fournir les éléments suivants aux groupes de travail au début du mois de septembre:

- a) une estimation actualisée des coûts de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate ;
- b) une mise à jour de l'état d'avancement des premières actions de la direction.

Il serait souhaitable d'interagir avec la société de conseil Ernst and Young, qui conduit l'examen exhaustif.

5) Il a été noté que le Bureau avait examiné le format de la session extraordinaire de la Conférence et convenu que sa durée devait être raccourcie.

6) Outre le calendrier déjà approuvé des réunions de septembre et octobre, le Comité a approuvé une réunion de groupe de travail supplémentaire prévue le mercredi 3 septembre.